

Bonsoir Monsieur Édouard,

Permettez moi de vous apporter les réponses à vos interrogations.

1- La signalisation actuelle est provisoire, les commerçants le savent!

De grands panneaux " commerces ouverts " sont en cours de fabrication et seront posés d'ici quelques jours .

2- La mairie ne coordonne pas les travaux sur le chantier et vous savez très bien comment se déroule les travaux publics.

Rassurez-vous nous maintenons la pression sur la SNCF et parfois on n'hésite pas à bloquer le chantier dans l'intérêt des riverains lorsque la SNCF ne respecte pas ces engagements

3-Concernant les indemnisations et la baisse du chiffre d'affaires nous ne sommes pas d'accord avec les conditions de la SNCF et de ce fait nous avons bloqué la diffusion des dossiers aux commerçants car ils seront lourdement pénalisés voir jamais indemnisés.

Nous sommes actuellement entrain d'étudier les meilleures solutions pour préserver tout nos commerces mais la tâche est difficile.

Par exemple les gérants des 2 bars sont installés récemment et ne disposent pas de CA-1 donc difficile de justifier une baisse du CA.

Vous êtes pharmacien et vous savez très bien que votre marge ne dépasse pas les 5 ou 6 ,/., donc l'impact de la baisse du CA n'est pas la même.

Il ne faut pas oublier que la perte du CA se calcul sur un an et se baser sur 4 jours de septembre pour déduire une baisse entre 20 et 50./, n'est pas raisonnable.

Une fois que nous avons trouvé la bonne formule (d'ici octobre) on la validera avec les commerçants et ils pourront réclamer les avances s'il y a perte du CA liée aux travaux évidemment.

Pour votre information la SNCF avait oublié d'inclure les commerçants de l'autre côté des rails et nous les avons obligé à les intégrer.

Je vous invite également à lire le dernier article sur ce dossier du BMO de septembre avec le titre Commerces Ouverts et où nous appelons les Antoniens à être solidaire et venir faire leurs courses dans le quartier .

D'autres mesures ont été prises comme par exemple rendre le parking aux riverains avec 2h de gratuité pour les clients ou bien la création des places de parking du côté de massy pour la clientèle (mise en place à la fin des travaux de dévouement des réseaux, je pense d'ici fin septembre)

Rassurez-vous on suit de très près ce qui se passe dans le quartier et nous menons une bataille acharnée avec la SNCF pour défendre tout le monde.

J'espère avoir répondu à vos questions.

Cordialement

W.NEHME

Conseiller Municipal délégué

à la sécurité routière et à la prévention des risques